



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

AVIS DE RECRUTEMENT
SGAMI SUD-EST

2 ADJOINTS TECHNIQUES POLICE NATIONALE
SPECIALITE : HEBERGEMENT ET RESTAURATION
- Session 2019 -

DANS LE CADRE DU PACTE

(Parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, hospitalière et d'État)

(Recrutement sans concours)

Date de clôture des inscriptions : le vendredi 13 septembre 2019 (cachet de la poste faisant foi)

I. CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les candidats doivent remplir les conditions d'accès aux emplois publics.

Les candidats doivent à ce titre :

- Être de nationalité française ou en instance d'acquisition
- Jouir de leurs droits civiques
- Justifier d'un bulletin n°2 du casier judiciaire vierge de toute mention incompatible avec l'exercice des fonctions
- Se trouver en position régulière au regard du code du service national
- Remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice de la fonction
- Être âgé(e) de **MOINS DE 28 ans** et ne pas être titulaire de diplôme, ni de qualification professionnelle (ou d'une qualification inférieure au baccalauréat)
- Être âgé(e) de 45 ans et plus, et bénéficiaire du chômage de longue durée et RSA, de l'ASS ou de l'AAH

II. DESCRIPTIF DES POSTES DE TRAVAIL

Spécialité « Hébergement Restauration »

- 1 poste d'agent de restauration et d'intendance pour la CRS 49 à MONTELMAR (Drôme 26)
- 1 poste d'agent de restauration et d'intendance pour la CRS 50 à LA TALAUDIÈRE (Loire 42)

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATION DES POSTES

Calendrier du recrutement de la spécialité « Hébergement Restauration » :

Date d'admissibilité (sélection des dossiers): entre le 16 et le 20 septembre 2019

Date d'admission (entretien) : octobre/novembre 2019

III. LES MODALITÉS DE RECRUTEMENT

- 1^{ère} phase (admissibilité) : examen par une commission des dossiers de candidature présentés par les candidats. Seuls les candidats dont la candidature aura été retenue seront convoqués à la phase d'admission.
- 2^{ème} phase (admission) : une épreuve d'entretien avec la commission (durée 20 minutes).

IV. LA CANDIDATURE

Les candidats doivent retirer leur dossier de candidature et envoyer ou déposer leurs dossiers auprès de l'agence Pôle emploi de leur domicile au plus tard le vendredi 14 septembre 2018 (cachet de la poste faisant foi).

Ce dossier comprend :

- la fiche de candidat « dispositif PACTE », disponible dans les Pôles emploi ou sur le site internet de Pôle emploi (www.pole-emploi.fr), à renseigner par les candidats et précisant notamment leurs parcours antérieurs de formations et, le cas échéant, leurs expériences
- un curriculum vitae
- une lettre de motivation
- une copie recto-verso de la carte nationale d'identité
- un document justifiant de la position exacte du candidat à l'égard du service militaire
- deux enveloppes timbrées (tarif en vigueur) libellées à l'adresse du candidat

La date limite de retour des dossiers est fixée au :
vendredi 13 septembre 2019 (cachet de la poste faisant foi)

V. LE CONTRAT DE RECRUTEMENT :

A l'issue de la procédure de recrutement, le candidat retenu bénéficie d'un contrat de droit public offrant, par alternance, une formation rémunérée qualifiante au poste proposé et une expérience professionnelle.

Le contrat est d'une durée de un à deux ans et comprend une période d'essai de deux mois. Au terme de ce contrat, après l'obtention du titre ou du diplôme préparé le cas échéant, et sous réserve de la vérification de son aptitude par une commission de titularisation, l'agent est titularisé dans le corps des adjoints techniques du Ministère de l'Intérieur et de l'Outre-mer.

Les offres de recrutement sont publiées sur les sites internet de Pôle emploi :

- Pôle Emploi : <http://www.pole-emploi.fr> en empruntant le chemin d'accès suivant : « Pôle emploi cliquez ici », Espace « candidat », « Vos recherches », lien « Préparer votre candidature », espace « Le PACTE ».